



PLAN D'AFFAIRES

Un service de qualité au moindre coût

Révisé juin 2009

TABLE DES MATIÈRES

<u>TABLE DES MATIÈRES</u>	1
<u>MISSION DE L'UNITÉ</u>	3
<u>DESCRIPTION DE L'UNITÉ</u>	4
<u>PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE</u>	5
<u>CARACTÉRISTIQUES SOCIALES</u>	6
<u>INFRASTRUCTURES PUBLIQUES</u>	7
<u>CONSTAT ET OBJECTIFS À COURT TERME (3 ANS)</u>	8
<u>NOS PRIORITÉS</u>	10

MISSION DE L'UNITÉ

Un service de qualité au moindre coût

- La Municipalité de Brébeuf doit fournir à ses contribuables des services de qualité, et ce, aux meilleurs coûts possible.
- Elle doit aussi s'assurer de recevoir de la part de ses fournisseurs le même ratio qualité/prix quant aux services offerts.
- Elle doit représenter sa population auprès des organismes régionaux afin d'y défendre ses intérêts propres
- Elle doit privilégier les échanges de services avec les municipalités limitrophes dans le but d'établir des partenariats, desquels pourraient survenir des rationalisations de coûts.
- Elle doit aussi utiliser les forces vives du milieu pour créer des partenariats tant au niveau des idées que dans les réalisations.
- Elle doit protéger ses acquis et être à l'affût d'opportunités à venir

DESCRIPTION DE L'UNITÉ

La Municipalité de Brébeuf est une unité à vocation essentiellement rurale. En effet, plus de 57 % de son territoire est soumis à la Loi sur la protection du territoire agricole.

Elle est scindée du nord au sud par la rivière Rouge qui lui confère un certain cachet, mais, en même temps, quelques problématiques particulières (zones inondables, érosion des rives, etc.) . La rivière du Diable borne une partie du territoire à l'est. Un magnifique pont couvert appelé "Pont Prud'Homme" l'enjambe. En 1978 le Pont Prud'Homme a été décrété par le Ministère des Affaires culturelles, un bien culturel devant être conservé.

La Municipalité de Brébeuf fait partie de la MRC des Laurentides qui regroupe 20 municipalités. Elle occupe un territoire de 36 km carré et elle se positionne au 12^e rang quant à son poids démographique, mais au 17^e rang quant à sa richesse foncière et à sa superficie.

Population permanente 2009	982
Population saisonnière	300
Nombre de logements en zone blanche	445
Nombre de logements en zone agricole	168
Richesse foncière uniformisée (RFU)	88 247 500 \$

PROFIL, SOCIO-ÉCONOMIQUE

En 2006, au dernier recensement, 940 personnes composaient la population permanente de Brébeuf. Depuis 2006, notre population a augmenté de 4,5% (940 à 982). Pendant la période estivale s'ajoutent quelques 300 personnes.

L'augmentation moyenne de la population dans la MRC des Laurentides au cours des douze derniers mois était de -0,6% alors que la population de notre municipalité a augmenté de 2,3% durant la même période.

Répartition de la population par groupes d'âges (Source Statistiques Canada 2006, population 939 personnes):

0 – 4 ans	55	45-54 ans	160
5-14 ans	115	55-64 ans	125
15-19 ans	45	65-74 ans	95
20-24 ans	50	75-84 ans	30
25-44 ans	265	85 ans et plus	0

463 unités de logements résidentiels et 150 résidences secondaires sont inscrites au rôle d'évaluation. Les résidences principales ont une valeur moyenne de 147,000\$ tandis que les résidences secondaires ont une valeur moyenne de 132,000\$.

CARACTÉRISTIQUES SOCIALES

La municipalité est bien desservie socialement par différents organismes.

Nous y retrouvons le Club des Brégeoises, Le Comité des Loisirs, La Farandole (sous-comité du Centre d'action bénévole des Laurentides) , et la Communauté locale St-Jean-de-Brébeuf.

Les infrastructures suivantes permettent la tenue d'activités sociales, récréatives et culturelles:

Un centre communautaire, deux parcs publics, un terrain des loisirs (pavillon, tennis, patinoire asphaltée, terrain de balle-molle, terrain de jeu modulaire pour les enfants, terrain de pétanque et de shuffle board), une piste cyclable, un sentier de moto-neige, un sentier d'hiver pour les VTT, une plage publique et une bibliothèque municipale avec accès publics à Internet.

Enfin, différents commerces viennent appuyer la vie communautaire : caisse populaire, restaurants, épicerie, garages, salon de coiffure, camping, couette/café, clinique de médecines douces, entrepreneurs en construction, bureaux professionnels, pisciculture, plomberie et ateliers d'ébénisterie.

La gamme des services disponibles confère une certaine autonomie à la population locale.

INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

L'ensemble du territoire de 36 Km² est desservi par environ 46 Km de réseau routier. 90% des chemins publics sont pavés. Il y a 79 lampes de rue situées dans la zone urbanisée.

La zone péri villageoise est desservie par un réseau d'aqueduc d'une longueur de 10,4 Km lequel alimente 381 unités de logement composées de résidences principales et secondaires; 47 bornes-fontaines sont raccordées au réseau d'aqueduc. Afin de se conformer aux nouvelles règles du règlement sur la qualité de l'eau potable des travaux d'aménagement de nouveaux puits, d'une station de traitement de l'eau, d'un poste de surpression et d'un réservoir ont été réalisés au cours de l'année 2005.

Une partie de ce territoire est également desservie par un réseau d'égouts (1,25 Km) et un procédé de traitement des eaux usées. Ce réseau d'égouts dessert actuellement 93 unités de logements utilisées comme résidences principales. Les équipements de traitement des eaux usées ont été aménagés en 1994.

La protection incendie est assurée par le service d'incendie de la ville de Mont-Tremblant via une entente intermunicipale.

	Chemins municipaux	Chemin provincial	Chemins privés	Total
Pavés (km)	25	7,7		32,7
Non Pavés	4,6		9,1	13,7
Total	29,6	7,7	9,1	46,4
	Unités de logement	%	Population desservie	
Réseau d'aqueduc	381	62%	800	
Réseau d'égouts	93	15%	195	

CONSTAT ET OBJECTIFS À COURT TERME (3 ANS)

Les investissements majeurs que connaît la région de Mont-Tremblant depuis quelques années ont un impact sur le développement de notre municipalité. L'augmentation de la construction résidentielle, l'arrivée de jeunes familles, l'augmentation importante de la circulation routière sont quelques nouvelles données avec lesquelles notre municipalité doit composer. La qualité de vie, la qualité du réseau routier ainsi que la diminution de l'impôt foncier demeurent des préoccupations prioritaires. Devant ce constat, la municipalité entend continuer de développer avec le milieu des scénarios concrets pour contrevenir à ces carences.

Soit:

A Augmenter la construction sur le territoire / réduire l'impôt foncier

- Maintenir les mesures d'atténuation actuelles concernant le crédit de taxes.
- Offrir un service personnalisé aux différents développeurs
- Poursuivre nos démarches afin de revitaliser le secteur de la Chute-aux-Bleuets
- Poursuivre les mesures d'économie de l'eau potable par l'application de la politique de l'eau adoptée en 2006
- Miser sur la capacité d'accueil des Brégeois et favoriser la venue de jeunes familles
- Faire reconnaître par la CPTAQ nos zones agroforestières en zone agricole; cette démarche doit être initiée par la MRC des Laurentides
- Développer des mesures incitatives à la construction résidentielle
- Redéfinir notre vision de développement – horizon 15 ans

B Doter la municipalité d'un réseau routier de qualité

- Maintenir arbitrairement le plan quinquennal de réfection du réseau routier
- Développer de nouvelles façons de faire (contrats clés en main)
- Rationalisation des coûts (partenariat - subvention)

C Améliorer la qualité de vie

- Améliorer l'aménagement paysager des parcs municipaux
- Développer la culture
- Développer la conscience environnementale
- Assurer un contrôle serré de l'opération des gravières sur le territoire, par l'application des règlements en vigueur et la conclusion d'ententes avec les propriétaires de gravières.
- Étudier la possibilité d'autoriser la création d'un sentier d'hiver de VTT traversant notre territoire pour créer un lien entre les sentiers existants à l'est et au nord-ouest de notre territoire
- Développer un projet récréatif sur les lots intramunicipaux
- Construire un trottoir en prolongation du trottoir actuel, sur le côté Nord de la Route 323, entre la rue Piché et la rue Richard.
- Effectuer le réaménagement complet du Rang des Collines entre la Route 323 et la Sablière, en partenariat avec l'entreprise privée afin d'améliorer la sécurité dans ce secteur.
- Améliorer la qualité esthétique de l'eau potable

Nos priorités

- *Réduire l'impôt foncier*
- *Revitaliser le secteur de la Chute-aux-Bleuets*
- *Assurer un contrôle serré de l'opération des gravières*
- *Développer la conscience environnementale*
- *Développer la culture*
- *Développer des mesures incitatives à la construction résidentielle*
- *Réaliser un plan directeur sur l'affichage*